

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00557

Numéro SIREN : 494 259 963

Nom ou dénomination : MILÉUN

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2019 sous le numéro de dépôt 46243

CABINET Ph. MANEY & ASSOCIES

SAS de commissaires aux comptes

*Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC de Bordeaux*

Au Capital de 34 144 €

RCS Bordeaux 410 258 537

TVA intracommunautaire FR47 410258537

Immeuble AALTA

1 rue Louis Lagorgette

33150 CENON

SARL HLN PARTICIPATION

71 RUE DE MACAU

33000 BORDEAUX

RCS DE BORDEAUX 494 259 963

**Rapport Unique du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société SARL HLN PARTICIPATION**

en Société par Actions Simplifiée

AGE du 13/12/2019

A l'associé unique

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 27/11/2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

SARL HLN PARTICIPATION est une société holding qui détient des participations directes et indirectes.

L'activité de la société est la prise de participation directe ou indirecte, la promotion-construction, le conseil ou l'assistance en immobilier pour elle-même et pour le compte de tiers ou des sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Données du Bilan et Comptes de résultat 31/12/2018 : Total Bilan 778 535 € Résultat 201 722 €

Les Immobilisations financières d'un montant de 19 K€ sont composées de 7 K€ de participations de filiales détenue entre 20 et 50 %.

Sur les 9 filiales détenues il y a 4 sociétés civiles de constructions ventes.

Les créances d'un montant de 392 K€ correspondent pour 354 K€ à des créances de comptes courants de filiales. Aucune provision pour dépréciation n'est constatée au bilan.

Les Capitaux propres sont de 731 K € au 31/12/2018.

L'augmentation de 202 K € par rapport à l'exercice 2017 correspond au résultat de l'exercice 2018 : Il n'y a pas eu de distribution au cours des 3 exercices précédents.

Le résultat 2018 après IS 202 K€ tient compte de la plus-value sur cession de titre d'un montant de 206 K€. Le résultat d'exploitation est de 28 K€. L'IS est de 39K€

La société n'est pas endettée.

L'Assemblée d'approbation des comptes 2018 en 2019 stipule que le bénéfice est porté en réserves.

Il nous a été communiqué une balance et un grand livre des comptes au 30/09/2019 établis par l'Expert-Comptable :

- Pas de nouvelles prises de participations
- Remboursement de compte courant de filiales pour un montant de 260 K€
- Apports en comptes courant de filiales pour un montant de 138 K€
- Souscription d'Epargne Pro pour un capital de 200 K€

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

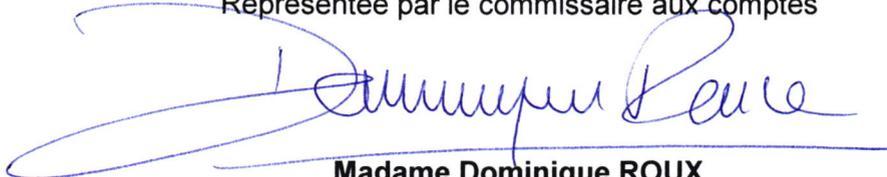
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Il n'a pas été stipulé d'avantages particuliers.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social

**Le Commissaire Aux Comptes et à la transformation
SAS CABINET Ph. MANEY & ASSOCIES**

Représentée par le commissaire aux comptes



Madame Dominique ROUX

A Cenon, le 3 décembre 2019

**S.A.S. Cabinet Ph. MANEY et Associés
C.M.A.**

**Siège social : Immeuble AALTA
1 rue Louis Lagorgette - 33150 CENON
RCS Bordeaux : 410258537**